

Les acteurs gouvernementaux dans le champ des politiques sociales à Québec et à Ottawa au milieu des années 60

Yves Vaillancourt

Volume 4, Number 2, Fall 1991

La réforme, vingt ans après

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301145ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301145ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vaillancourt, Y. (1991). Les acteurs gouvernementaux dans le champ des politiques sociales à Québec et à Ottawa au milieu des années 60. *Nouvelles pratiques sociales*, 4(2), 173–192. <https://doi.org/10.7202/301145ar>

Article abstract

L'article vise à introduire et à caractériser les acteurs gouvernementaux québécois et fédéraux influents dans le champ des politiques sociales au milieu des années 60. Il vise également à dégager le sens de la dynamique des relations Québec-Canada en rapport avec les politiques sociales dans le domaine de l'assistance publique en particulier à l'époque de la contestation québécoise des programmes conjoints et de l'opting out. Les acteurs gouvernementaux dont il est question sont à la fois des gouvernements, des ministères à vocation sociale et des personnalités influentes en politique sociale (ministres et hauts fonctionnaires). Au Québec, il y a le gouvernement Lesage, le ministère des Affaires fédérales-provinciales et le ministère de la Famille et du Bien-être social. À Ottawa, il y a le gouvernement de Pearson, le Bureau du Conseil privé, le ministère des Finances et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. L'article fait ressortir la présence de « bureaucrates réformistes » et de « politiques réformistes » dans le domaine social à Québec comme à Ottawa. Mais, en raison de la question nationale québécoise, il y a un fossé culturel qui sépare les réformistes québécois des réformistes fédéraux.



Les pratiques sociales d'hier

Les acteurs gouvernementaux dans le champ des politiques sociales à Québec et à Ottawa au milieu des années 60

Yves VAILLANCOURT
Université du Québec à Montréal

L'article vise à introduire et à caractériser les acteurs gouvernementaux québécois et fédéraux influents dans le champ des politiques sociales québécoises au milieu des années 60. Il vise également à dégager le sens de la dynamique des relations Québec-Canada en rapport avec les politiques sociales dans le domaine de l'assistance publique en particulier à l'époque de la contestation québécoise des programmes conjoints et de l'*opting out*. Les acteurs gouvernementaux dont il est question sont à la fois des gouvernements, des ministères à vocation sociale et des personnalités influentes en politique sociale (ministres et hauts fonctionnaires). Au Québec, il y a le gouvernement Lesage, le ministère des Affaires fédérales-provinciales et le ministère de la Famille et du Bien-être social. À Ottawa, il y a le gouvernement de Pearson, le Bureau du Conseil privé, le ministère des Finances et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. L'article fait ressortir la présence de « bureaucrates réformistes » et de

« politiques réformistes » dans le domaine social à Québec comme à Ottawa. Mais, en raison de la question nationale québécoise, il y a un fossé culturel qui sépare les réformistes québécois des réformistes fédéraux.

INTRODUCTION

En présentant une revue de la littérature canadienne sur le Régime d'assistance publique du Canada (RAPC), j'ai eu l'occasion, récemment (Vaillancourt, 1991a), de mettre en relief les lacunes des analyses de politiques et de pratiques sociales, malheureusement fort nombreuses, qui oublient le Québec au Canada ou le Canada au Québec. Dans un cas comme dans l'autre, le résultat s'avère boiteux et fait obstacle à la compréhension des politiques sociales d'hier comme d'aujourd'hui.

C'est en tenant compte de ce constat, que j'ai mené des recherches sur l'évolution des programmes à frais partagés au Québec au cours des 30 dernières années et, plus particulièrement, sur l'émergence et l'évolution du RAPC au Québec. Je l'ai fait en mettant à contribution une problématique à la fois progressiste, nationaliste québécoise et soucieuse de faire de la place à la dynamique des relations fédérales-provinciales en privilégiant la place du Québec dans cette dynamique.

Dans une telle démarche de recherche, j'ai dû évidemment donner de l'importance à certains points de repère qui déterminent le contexte spatio-temporel dans lequel apparaissent les origines autant que l'histoire du RAPC à partir du milieu des années 60. C'est ce qui m'a amené à m'arrêter sur les acteurs gouvernementaux dans le champ du social, au Québec et au Canada, en conférant mon attention à l'orientation générale des gouvernements, ainsi qu'à celle des ministères, des élus politiques et des hauts fonctionnaires mandatés pour s'occuper des dossiers de politiques sociales.

Dans le présent article, je compte jeter un éclairage sur les acteurs gouvernementaux, en privilégiant la période des années 1963 à 1966. Cette période m'intéresse, parce qu'elle représente un moment intense de gestation de réformes dans le champ des politiques sociales tant à Québec qu'à Ottawa. En effet, cette période correspond à celle des origines des régimes de pensions du Québec et du Canada, du *medicare* et du RAPC¹.

1. Pour la période considérée, sans négliger le rôle des élus politiques, je m'intéresse de façon particulière au rôle des hauts fonctionnaires dans le domaine des politiques sociales tant à Québec qu'à Ottawa. Ce choix m'apparaît justifié par le fait que pendant les années 60, les administrateurs du social (Roger Marier, Claude Morin, Joe Willard, Al Johnson) restent en poste longtemps, beaucoup plus longtemps que les ministres qui passent. Du même coup, les hauts fonctionnaires de l'époque sont axés sur les contenus des politiques et des programmes.

Il s'agit donc d'une période où des acteurs gouvernementaux, à Québec comme à Ottawa, véhiculent des orientations et des propositions réformistes sur le plan des politiques sociales, en se montrant ainsi influencés par les demandes de réformes faites par les mouvements sociaux dans l'ensemble de la société québécoise et canadienne².

Les points de repère qui servent de fil conducteur à mon analyse des acteurs gouvernementaux du milieu des années 60 sont les suivants : 1) Au cours des années 1963 à 1966, le gouvernement de Lesage à Québec et le gouvernement de Pearson à Ottawa développent d'importantes propositions de réformes dans le domaine des politiques sociales. 2) Cette orientation sociale réformiste est rendue possible dans la mesure où il y a entre autres, au sein des deux gouvernements, un certain nombre d'élus politiques et de bureaucrates, tant à Québec qu'à Ottawa, qui jouent un rôle clé dans la promotion des réformes sociales. 3) L'existence tant à Québec qu'à Ottawa d'équipes de politiques et de bureaucrates réformistes travaillant sur les dossiers de politiques sociales dans l'appareil gouvernemental amène des possibilités de convergence entre les deux groupes d'acteurs. 4) Toutefois, en raison de leur nationalisme, les acteurs gouvernementaux réformistes du Québec vivent des tensions dans leurs négociations avec les acteurs gouvernementaux réformistes à Ottawa, ce qui fait surgir de vives tensions dans les rapports Québec-Ottawa en matière de politiques sociales.

L'hypothèse principale de l'article peut alors être formulée de la façon suivante : En dépit des points de convergence qui les rapprochent les uns des autres en tant que réformistes, les acteurs gouvernementaux fédéraux et québécois ne s'entendent pas facilement dans leurs débats sur les politiques sociales en raison de leur appartenance à deux cultures sociales distinctes. D'un côté, les acteurs gouvernementaux réformistes fédéraux souscrivent à une culture sociale canadienne qui confère à l'État fédéral le rôle de principal levier de développement social. De l'autre, leurs homologues québécois souscrivent, en tant que nationalistes, à une culture sociale québécoise qui confère à l'État québécois le rôle de principal levier de développement social.

2. Sur le plan théorique et politique, j'établis évidemment un lien entre les politiques sociales réformistes véhiculées dans certaines conjonctures par les gouvernements et par des acteurs gouvernementaux individuels (des élus et des bureaucrates réformistes) et les demandes sociales des mouvements sociaux progressistes qui réclament des réformes sociales à l'extérieur des cercles gouvernementaux. Mais comme il n'est pas possible dans un seul texte de parler de tout à la fois, je me concentre dans le présent article sur les acteurs gouvernementaux dont on sous-estime parfois l'influence dans les analyses progressistes des politiques sociales et des pratiques sociales.

Les données, sur lesquelles je m'appuie principalement pour faire mon analyse, sont tirées des Archives du Canada, des archives personnelles de Roger Marier³ et d'entrevues avec quelques témoins clés de la fonction publique québécoise et fédérale de l'époque.

L'article comprend deux parties. Une première porte sur les acteurs gouvernementaux à Québec, tandis que la seconde porte sur leurs homologues à Ottawa.

L'ORIENTATION DU GOUVERNEMENT LESAGE EN MATIÈRE SOCIALE ET CONSTITUTIONNELLE

Du 22 juin 1960 au 6 juin 1966, le Parti libéral du Québec sous la direction de Jean Lesage est au pouvoir à Québec. Contrairement à l'image souvent véhiculée, le gouvernement de la Révolution tranquille n'est pas homogène. Une tendance plus conservatrice cohabite avec une tendance plus réformiste au sein du Cabinet et le Premier ministre dans certains dossiers met parfois du temps avant de pencher dans le sens des projets de réforme, qu'il s'agisse de la nationalisation de l'électricité, de la création d'un ministère de l'Éducation, ou d'autres projets. Mais comme en ont témoigné la grande majorité des analystes dans un colloque récent sur Jean Lesage (Comeau, 1990), le gouvernement Lesage a néanmoins laissé sa marque comme un gouvernement nettement dédié à la mise en route de réformes permettant la modernisation et la démocratisation du Québec. Malgré ses tergiversations dans certains dossiers, le gouvernement majoritaire de Lesage s'est révélé en même temps réformiste (ou progressiste) sur la question sociale et nationaliste dans ses rapports avec le gouvernement fédéral.

D'ailleurs, à mesure que les réformes de la Révolution tranquille se déploient et drainent les ressources publiques, les demandes du Québec deviennent plus pressantes en direction d'Ottawa pour obtenir un plus grand respect de ses juridictions et un partage plus équitable des ressources fiscales. C'est ce qui explique qu'à partir de 1963 le nationalisme et le réformisme du gouvernement Lesage s'alimentent l'un l'autre, ce qui contraste avec la situation qui prévalait au cours des quinze années antérieures de gouvernement de l'Union nationale (1944-1960), lorsque le nationalisme s'accouplait avec le conservatisme et l'inaction sociale (Vaillancourt, 1988).

Paradoxalement, au cours des premières années du gouvernement Lesage, des initiatives ont été prises dans certains dossiers de politiques

3. Au cours des deux dernières années, Roger Marier m'a soutenu et accompagné d'une façon extraordinaire dans mes recherches. Je le remercie infiniment.

sociales, mais le ministère de la Famille et du Bien-être n'a pas joué le rôle de maître d'œuvre auquel on aurait pu s'attendre, ce qui révèle bien jusqu'à quel point le domaine du bien-être n'était pas une priorité au début de la Révolution tranquille⁴. À l'époque, la santé et le bien-être relevaient de deux ministères différents. Conformément aux engagements pris dans la campagne électorale, le Québec s'est empressé de signer un accord de cinq ans avec le fédéral dans le but d'instaurer l'assurance-hospitalisation à partir du 1er janvier 1961. L'administration de cet important programme à frais partagés relevait du ministère de la Santé. De même, lorsque le dossier du Régime des rentes est devenu chaud et prioritaire en 1963 et 1964, ce n'est pas Famille et Bien-être qui était impliqué, mais d'abord le Bureau du Premier ministre et le ministère des Affaires fédérales-provinciales.

Le ministère de la Famille et du Bien-être social : tiraillements entre l'ancien et le nouveau

Pendant les cinq premières années du gouvernement Lesage, soit de juin 1960 à juillet 1965, le ministère de la Famille et du Bien-être a été confié à Émilien Lafrance, un ministre faible et conservateur qui s'était illustré à l'époque du régime Duplessis (M. Lévesque, 1987). Les témoignages de plusieurs de ses proches de l'époque le confirment. Pendant ces années, la priorité de Lafrance était la lutte contre l'alcoolisme. Dans les autres dossiers importants de politiques sociales, il n'était pas à la hauteur. Il pouvait reprendre à son compte les propositions de ses collaborateurs. Mais lorsqu'il se retrouvait aux réunions du Conseil des ministres ou dans des rencontres fédérales-provinciales, il ne faisait pas le poids et il éprouvait de la difficulté à défendre seul ses dossiers (Marier, 1990a et 1990b; Escojido, 1991; Beausoleil, 1989, 1990).

Pendant ses deux premières années à la direction du ministère, le sous-ministre en titre de Lafrance était Fernand Dostie, un ancien collaborateur de Paul Sauvé au ministère du Bien-être au temps de l'Union nationale. En outre, pour tous les dossiers ayant trait à l'assistance sociale, Lafrance devait composer avec J.-Rodolphe Forest, président de la toute-puissante Commission des allocations sociales depuis la fin des années 30. Paradoxalement, les décisions de la Commission engageaient les budgets de Famille et Bien-être, mais dans l'organigramme du ministère, jusqu'à la restructuration administrative d'août 1963, la Commission n'avait aucun compte à rendre

4. Marier rappelle à ce sujet : « Au Québec, l'ordre de priorité qui a été développé [au début de la Révolution tranquille], c'est l'éducation. L'élection avait été faite là-dessus. Alors je comprenais très bien les implications pour nous [à Famille et Bien-être]. J'étais pas tout à fait d'accord avec le "jeune" qu'on nous imposait. Mais je comprenais très bien » (1990b : 3).

au sous-ministre. Il est intéressant de prendre note du jugement de Marier sur Forest et la Commission :

Forest était vraiment un homme de l'ancien régime. [...] À la Commission des allocations sociales, chaque unité de travail était conçue comme un empire. On passait de cette unité-là à cette unité-là. Il n'y avait aucune structure d'ensemble. C'était difficile de savoir qu'est-ce qui arrivait et où (Marier, 1990b : 4).

Ce jugement est sévère, mais fondé. Il est corroboré par d'autres (Morin, 1988; Escojido, 1991 : 17).

Un exemple permet de se faire une idée sur les pratiques plutôt surprenantes de Forest en plein contexte de Révolution tranquille. Au tournant des années 1961 et 1962, le taux de chômage est élevé au Québec. Les coûts de l'assistance sociale aux chômeurs augmentent en conséquence. Ces augmentations de coûts inquiètent Jean Lesage qui est ministre des Finances en plus d'être Premier ministre. C'est dans ce contexte que le Comité Boucher est créé pour enquêter sur divers problèmes liés à l'assistance publique. Or, au même moment, Forest fait parvenir au Premier ministre une série de trois longues lettres « personnelles et confidentielles » (Forest, 1961a, 1961b, 1962). Dans ces lettres, Forest tente de convaincre Lesage que l'augmentation des coûts de l'aide sociale est attribuable au zèle des Bérêts blancs et des travailleurs sociaux qui encouragent les familles pauvres à se tourner vers les agences de service social qui distribuent l'assistance sociale aux chômeurs depuis 1960. Or, des personnes qui ont côtoyé Jean Lesage au moment de la création du Comité Boucher se souviennent qu'il faisait l'hypothèse que les pratiques frauduleuses des assistés sociaux étaient à l'origine d'une bonne partie des augmentations de coûts de l'assistance. Lors de la sortie du Rapport Boucher, deux ans plus tard (1963), Lesage se montre d'abord très déçu de ne pas retrouver son hypothèse dans le rapport. Heureusement, avec le temps, il parvient à dépasser cette première réaction (Morin, 1988 : 7; 1991 : 29-30).

À partir de juillet 1962, Roger Marier remplace Dostie comme sous-ministre à Famille et Bien-être. Il est formé en droit et en travail social. Il a enseigné les politiques sociales à l'Université Laval et à l'Université McGill pendant 15 ans. Il a exercé un poste de vice-président à la Société centrale d'hypothèques et de logements de 1958 à 1962. Il jouit d'une réputation enviable dans les milieux québécois et canadiens concernés par les services sociaux et le développement social⁵. Il demeure au ministère pendant huit

5. Richard Splane a précisé en entrevue que, pour les hauts fonctionnaires de son ministère, il était évident que les épaules de Marier dépassaient de beaucoup celle de ses collègues dont J.-R. Forest (SPLANE, 1990). En fait l'équipe de Marier était moins homogène que celle de Willard à Ottawa. Certes, au fil des ans, Marier favorisa l'embauche de ressources comme Gilles Beausoleil

ans. Son influence fut déterminante pour accomplir la réorganisation administrative du ministère après la sortie du Rapport Boucher, pour relever la qualité des ressources humaines du ministère⁶, pour développer un réseau de bureaux régionaux et locaux du ministère et préparer des réformes dans divers champs de politiques sociales, notamment dans celui de l'assistance sociale (MFBES, 1964; Marier, 1990a, 1990b; Lafrance, 1965a).

De juillet 1962 à octobre 1965, Marier a dû composer avec les faiblesses de Lafrance et l'aider à gérer le social en tenant compte des paramètres de la Révolution tranquille⁷. En entrevue, Marier a résumé ses liens avec Lafrance de la façon suivante :

M. Lafrance a toujours endossé les recommandations que je lui ai faites et les documents pour transmission au Cabinet ou au Conseil du trésor. Il avait un intérêt et c'était l'anti-alcoolisme. Il n'avait guère d'intérêt pour autre chose. Lui-même disait, un peu à la blague : « J'ai un bon sous-ministre. Les ministres valent ce que les sous-ministres valent ». Mais l'embarras, c'était que moi je ne siégeais pas autour de la table du Conseil des ministres. J'avais l'impression qu'il n'était jamais là, au bon moment, pour défendre les positions du ministère. Mais M. Lafrance était par ailleurs tout à fait estimable et j'ai travaillé avec lui et non pas dans son dos (Marier, 1990a : 5).

C'était un homme qui avait conquis sa réputation dans l'opposition mais qui n'avait pas les capacités pour assumer un ministère, notamment un ministère aussi lourd que le ministère de la Famille et du Bien-être social. [...] Je lui envoyais des mémoires, des projets de prises de position. Il ne suggérait jamais de changement. Ah mon Dieu ! Dès les premiers jours de notre collaboration

qui s'inscrivaient bien dans l'orientation de la Révolution tranquille. Mais il a dû pendant longtemps composer avec des collaborateurs de la vieille école comme J.-R. Forest, Edgard Guay, etc. Guay, par exemple, avait développé ses entrées au ministère du Bien-être social au temps de l'Union nationale. Il fut invité à devenir sous-ministre adjoint en 1960 par Émilien Lafrance. Il fait des évaluations significatives des personnes qu'il a côtoyées au ministère : par exemple, il a conservé un bon souvenir de Dostie, Forest et Lafrance et un mauvais souvenir de René Lévesque. Il demeure plus hésitant au sujet de Marier. Ces évaluations de Guay contrastent avec celles des Marier, Escojido et Beausoleil. Elles suggèrent que Guay appartenait à la vieille école conservatrice, même s'il avait été nommé sous-ministre adjoint au début de la Révolution tranquille. Cela ne l'a pas empêché d'être un précurseur dans certains domaines, notamment dans celui du retour à la vie normale des assistés sociaux et de la concertation interministérielle (GUAY, 1990).

6. Il y avait une véritable pénurie de ressources humaines à Famille et Bien-être au milieu des années 60. René Lévesque attirait l'attention sur ce problème après la défaite des Libéraux en juin 1966 (LÉVESQUE, 1966). Une entrevue de Beausoleil met en relief la contribution de Marier à ce chapitre : « [...] Il faut dire que la qualité du fonctionnarisme était vraiment faible au ministère de la Famille et du Bien-être. Il a fallu que Marier travaille beaucoup pour remonter tout cela » (BEAUSOLEIL, 1990 : 13).
7. Claude Morin en entrevue a décrit Émilien Lafrance de la façon suivante : « C'était un catholique convaincu. On était tous catholiques à l'époque et je le suis encore, mais ce que je veux dire, c'est qu'il appartenait à un certain type de nationalisme québécois fréquent dans les années 50 » (MORIN, 1988 : 5).

j'avais été étonné. Je lui envoyais des projets de lettres ou de mémos et il les reprenait tels quels. Je pense à un mémo confidentiel que j'avais préparé pour réagir à un incident. Il a pris mon texte et il l'a donné à la presse! (Marier, 1990b : 6).

En somme, sous Lafrance, le sous-ministre devait encadrer son ministre pour les moindres gestes et certains textes de Marier témoignent de cette sollicitude (Marier, 1963a et 1963b).

À la différence des Arthur Tremblay, Michel Bélanger et Claude Morin, qui pouvaient compter dans leur ministère sur un ministre réformiste et fort, Roger Marier était « orphelin ». D'ailleurs, plusieurs des textes attribués à Lafrance ou au ministère au cours de ces années portent la marque de la plume de Marier (Lafrance, 1962, 1964, 1965a et 1965b; MFBES, 1964 et 1965)⁸. Cependant, même avec de bons textes, les faiblesses de Lafrance pouvaient réapparaître à tout moment et ses proches, comme Escojido, s'en rappellent :

[...] Et puis on patinait un peu pour pallier aux difficultés que certaines incompréhensions de M. Lafrance nous créaient sur place. C'est pas toujours facile de discuter et de faire valoir une argumentation par personne interposée.[...] Il n'y a rien de pire que de voir le gars qui parle en escamotant des réalités ou en réduisant à son insu des arguments majeurs. On enregistre des frustrations et c'est le lot des joyeux fonctionnaires que nous voulions être (Escojido, 1991 : 6).

Par contre, à partir de l'automne 1965, Marier a eu le bonheur de travailler avec un ministre préoccupé de réformes et compétent dans les questions sociales (Vaillancourt, 1991b). La transition de Lafrance à Lévesque, en octobre 1965, s'est apparentée à un passage du jour à la nuit⁹. Toutefois, la défaite des Libéraux, aux élections provinciales du 6 juin 1966, devait écourter brutalement l'œuvre de René Lévesque. Mais en l'espace de 8 mois, Lévesque a eu le temps de faire énormément, soit plus que son prédécesseur en 5 ans. En particulier, il a conféré une impulsion décisive au dossier de la réforme de l'aide sociale dans le sens des propositions du Rapport Boucher. Il a fait avancer les préparatifs de cette réforme en ne perdant jamais de vue les positions du gouvernement du Québec sur le

8. La contribution de Marier s'est faite sentir aussi sur le plan de la facture rédactionnelle des sections de l'*Annuaire statistique du Québec*, consacrées au ministère de la Famille et du Bien-être social à partir de 1963.

9. L'arrivée de René Lévesque à Famille et Bien-être en octobre 1965 représentait un contraste d'autant plus marqué avec l'ère Lafrance que ce dernier, dans les trois mois qui avaient précédé sa démission officielle, avait pratiquement été absent du ministère, soit pour cause de maladie, soit parce qu'il était absorbé par les débats au Cabinet touchant la réforme de la législation sur la consommation de l'alcool (LAFRANCE, 1965c, 1965d).

retrait des programmes à frais partagés. À cet égard, voici le témoignage de Gilles Beausoleil, l'un de ses collaborateurs de l'époque :

René Lévesque s'est beaucoup impliqué dans la question du RAPC et de la réforme de l'aide sociale dans le peu de temps qu'il a été à Famille et Bien-être. Il a hautement contribué à faire avancer le dossier. Mais il surveillait la question des points d'impôt (Beausoleil, 1989 : 2).

Par rapport à l'objet de ce texte, il importe de montrer que Famille et Bien-être avait un mandat de première importance dans les programmes d'assistance sociale, voire de services sociaux, concernés par la préparation du RAPC. Lors de l'arrivée du Parti libéral au pouvoir, à l'été 1960, le Québec avait déjà signé quatre ententes avec le fédéral dans le domaine de l'assistance. Ces ententes faisaient référence à quatre programmes fédéraux à frais partagés (qu'on appelait au Québec « programmes conjoints »). Elles avaient trait à l'assistance-chômage depuis l'été 1959 (soit au cours des derniers mois du gouvernement de Duplessis), à l'assistance aux aveugles (depuis 1952), à l'assistance aux personnes âgées de 65 à 70 ans (depuis 1952) et à l'assistance aux personnes invalides (depuis 1955). Pour signer ces quatre ententes en vertu des programmes fédéraux à frais partagés, le gouvernement du Québec avait dû, au préalable, adopter trois lois spéciales concernant l'assistance aux aveugles, aux personnes âgées de 65-70 ans et aux invalides; en outre, il avait dû amender sa vieille *Loi de l'assistance publique* en vertu de laquelle il versait des prestations à des personnes en chômage et dans le besoin, prestations qui étaient « partageables » selon la *Loi fédérale d'assistance-chômage*.

Au cours de ces années, le gouvernement Lesage a décidé, en tenant compte des dispositions de la *Loi fédérale d'assistance-chômage*, d'introduire de nouveaux programmes provinciaux d'assistance dont les dépenses étaient partageables avec le fédéral, à condition que soit administré un test de besoins aux bénéficiaires. Il s'agissait d'abord, en 1961, d'un programme d'assistance aux filles et veuves de 60 à 65 ans. Il s'agissait, toujours en 1961, d'un programme permettant de verser des suppléments d'assistance, de l'ordre de 10 \$ au début, aux bénéficiaires des allocations aux aveugles, aux personnes âgées de 65 à 70 ans, aux invalides, aux filles et veuves de 60 à 65 ans. Par contre, les coûts de la loi québécoise d'assistance aux mères nécessiteuses n'étaient pas partageables avec Ottawa.

Au printemps 1966, peu de temps avant les élections, le gouvernement Lesage a fait adopter une loi permettant d'instaurer, à partir d'avril 1966, un programme d'assistance médicale dont on prévoyait que les coûts seraient partageables.

En outre, au début des années 60, le Québec gère et finance, seul, un autre programme d'assistance qui, à la différence des précédents, ne renvoie pas à un programme fédéral à frais partagés. Il s'agit du programme d'assistance aux mères nécessiteuses.

C'est l'ensemble de ces lois dites « catégorisées » comme elles s'adressaient à des catégories distinctes de personnes pauvres (chômeurs, invalides, mères nécessiteuses, etc.) que Famille et Bien-être, dans la foulée du *Rapport Boucher*, voulait regrouper à l'intérieur d'une loi unique d'assistance sociale, tenant compte des besoins et non plus de la cause du besoin (Boucher, 1963).

Le ministère des Affaires fédérales-provinciales

Mais il n'y avait pas que Famille et Bien-être qui était concerné à l'intérieur du gouvernement du Québec par les dossiers d'assistance sociale. Il y avait aussi le ministère des Affaires fédérales-provinciales qui surveillait de très près, notamment à partir de l'automne 1963, tout ce qui avait trait aux programmes fédéraux à frais partagés dont le Québec voulait sortir. À partir de juin 1963, le sous-ministre de ce nouveau ministère était Claude Morin qui avait d'abord commencé sa carrière comme professeur de politiques sociales à l'Université Laval (de 1957 à 1963), puis avait été conseiller de Jean Lesage depuis 1961 et enfin avait été, avec Marcel Bélanger, un membre influent du Comité Boucher dont le rapport fut rendu public en juin 1963 (Morin, 1988 : 4-5). Morin avait étudié en économie à l'Université Laval et en organisation communautaire à l'Université Columbia. En outre, dans la mesure où le ministre des Affaires fédérales-provinciales était Jean Lesage qui en plus était ministre des Finances, Morin avait accès directement à des centres décisionnels extrêmement importants au sein du gouvernement (Morin, 1991 : 14-211).

Parmi les collaborateurs de Morin, on retrouve, à partir de 1964, Louis Bernard, un jeune juriste qui rapidement jouera, à la demande de René Lévesque et de Claude Morin, le rôle de trait d'union entre les Affaires fédérales-provinciales et Famille et Bien-être (Bernard, 1991; Escojido, 1991; Marier, 1990a, 1990b). Dans la préparation tant de la réforme de l'aide sociale à Québec que du RAPC à Ottawa, Claude Morin et Louis Bernard assumeront des rôles clés, participeront aux discussions fédérales-provinciales et bénéficieront de la confiance de la direction de Famille et Bien-être (Marier, 1990b).

Dans la période considérée, sur le plan de la politique fédérale, la situation est caractérisée par une moins grande stabilité qu'à Québec. Dans les années 1960 à 1966, pas moins de quatre gouvernements se succèdent :

un gouvernement conservateur majoritaire de Diefenbaker de 1958 à 1962; un gouvernement conservateur minoritaire de Diefenbaker de 1962 au printemps 1963; un gouvernement minoritaire de Pearson d'avril 1963 à novembre 1965; un deuxième gouvernement minoritaire de Pearson de novembre 1965 à 1968. À partir de 1962, en particulier, avec la succession de trois gouvernements minoritaires, la position des partis au pouvoir se trouvait caractérisée par une très grande vulnérabilité.

LES DEUX GOUVERNEMENTS MINORITAIRES DE PEARSON

Comme les années 1963 à 1966 sont les plus importantes pour les dossiers du retrait des programmes à frais partagés et du RAPC, il importe de se pencher davantage sur la fragilité politique des deux gouvernements de Pearson et sur l'impact de cette situation de fragilité dans les dossiers qui nous intéressent. Dans les campagnes électorales de 1962 et de 1963, le Parti libéral fédéral dirigé par Pearson et conseillé par Tom Kent avait pris des engagements publics clairs et compromettants pour introduire à l'intérieur de délais très courts (*sixty days of decision*) des réformes sociales dans le domaine des pensions de retraite et de l'assurance-santé (Johnson, 1987 : 40; Osborne, 1990 : 5-6). En outre, il avait été question de « fédéralisme coopératif » et Pearson avait fait des ouvertures aux provinces intéressées, comme le Québec, à sortir de programmes à frais partagés bien « établis » en retour d'une juste compensation fiscale (Maxwell, 1968 : 440). Le gouvernement du Québec avait pris bonne note de ces engagements et ne manquerait pas l'occasion de les rappeler par la suite (Québec, 1964; Lesage, 1964 : 14-15).

À la suite des élections de 1963 et de 1965, le gouvernement libéral de Pearson devait faire alliance avec le Nouveau Parti démocratique (NPD) pour conserver la majorité en Chambre. En effet, sur 265 sièges, les Libéraux, en 1963, en avaient 129, les Progressistes-conservateurs 95, les députés NPD 17 et les Créditistes 24 (dont 20 au Québec). En 1965, les Libéraux avaient 131 sièges, les Progressistes-conservateurs 97, les députés NPD 21 et les Créditistes 14 (dont 9 au Québec) (Bernard, 1988 : 16-17). Et pour maintenir l'appui du NPD, les Libéraux avaient une chose à faire : livrer la marchandise dans le domaine des politiques sociales. En d'autres termes, pour emprunter la formule d'un témoin perspicace de l'époque : « A high priority was assured for an expansion of Canada's social security system » (Johnson, 1987 : 41).

En rapport avec l'objet de ma recherche, il y a trois centres d'influence à surveiller dans le gouvernement fédéral. Il y a d'abord le Bureau du

Premier ministre et le Conseil privé. Il y a ensuite le ministère des Finances. Il y a enfin Santé et Bien-être, sur lequel je mettrai l'accent.

Le Bureau du Premier ministre et le Conseil privé

Au Bureau du Premier ministre et au Conseil privé, pendant le premier gouvernement de Pearson, trois personnes jouent un rôle central en plus du Premier ministre. Il y a Tom Kent, conseiller spécial de Pearson et « agent de liaison entre le Premier ministre et les différents ministères » (Osborne, 1990 : 5). Il y a Gordon Robertson, nouvellement nommé greffier du Conseil privé et Secrétaire du Cabinet. Il y a aussi J.E.G. Hardy, Secrétaire adjoint du Cabinet. Jusqu'au début de l'année 1966, cette équipe a un préjugé favorable au développement de nouveaux programmes sociaux et à l'acceptation dans les relations fédérales-provinciales d'un statut particulier pour le Québec. Appuyés par quelques ministres dont Maurice Sauvé, ces hauts fonctionnaires encouragent Pearson à faire preuve de pragmatisme et de flexibilité face au Québec. Cette équipe s'intéresse à l'impact de chaque dossier dans la stratégie globale. Elle veut l'avancement du développement des politiques sociales pour maintenir l'alliance avec le NPD et, en ce sens, elle compte sur l'expertise et les propositions réformistes de Santé et Bien-être. Elle compte aussi, notamment au lendemain de la Conférence fédérale-provinciale du printemps 1964, apporter un règlement au problème du Québec et elle est prête à payer un certain prix pour assurer le maintien du fédéralisme canadien.

Mais à la suite des élections de 1965, on assiste graduellement à un changement de stratégie politique du Bureau du Premier ministre et du Conseil privé dans les relations fédérales-provinciales. Ce changement apparaît au cours de l'année 1966, après le départ de Tom Kent du Bureau du Premier ministre et l'arrivée de Marc Lalonde comme Secrétaire du Premier ministre et de Pierre Elliot Trudeau comme Secrétaire parlementaire de Pearson (Clarkson et McCall, 1991 : 99-101). Il se traduira notamment par une plus grande réticence face à toute concession s'apparentant à une reconnaissance de fait du statut particulier du Québec. Des personnes comme Pearson, Robertson et Hardy conservent leur poste au cours des années 1966 à 1968. Mais leur position dans le dossier Québec-Canada change de façon sensible au cours de ces années. Avec le temps, l'ensemble du gouvernement devient de plus en plus réticent devant la pente, hier acceptable, du fédéralisme asymétrique.

Le ministère des Finances du Canada

Aux Finances, au cours de la première année de gouvernement Pearson, du printemps 1963 au printemps 1964, on assiste à certains remaniements dans l'équipe des hauts fonctionnaires à la direction du ministère. Walter W. Gordon, le ministre de 1963 à 1965, est vu comme un ami de Pearson. Il est craint dans les milieux d'affaires, en raison de son « nationalisme économique » (Newman, 1990 : 299-324). En juin 1963, arrive un nouveau sous-ministre, Robert B. Bryce, un économiste ayant fait ses armes aux Finances depuis 1937 et jouissant d'une grande influence sur le Cabinet et le Conseil privé, à la suite de son passage comme greffier du Conseil privé de 1954 à 1963.

À partir de juin 1964, on retrouve Al W. Johnson, comme sous-ministre adjoint spécialement affecté aux dossiers touchant le partage des ressources fiscales et la division des relations fédérales-provinciales des Finances. Johnson avait été haut fonctionnaire au ministère des Finances du gouvernement CCF de la Saskatchewan pendant une dizaine d'années (Newman, 1990 : 447). Dès son arrivée à Ottawa, au printemps 1964, en dépit d'un modeste titre de sous-ministre adjoint, il jouit d'un exceptionnel degré de confiance de la part de son ministre et de son sous-ministre. Il joue un rôle clé dans les dossiers de politiques sociales et fiscales. Notamment, c'est lui qui coordonne l'équipe des Finances qui élabore la stratégie au sujet des arrangements fiscaux et des programmes à frais partagés dans les domaines de l'assistance sociale, de la main-d'œuvre, de la santé et de l'éducation. À la fin des années 60, Johnson se retrouve à proximité du Conseil privé. En 1970, il est Secrétaire du Conseil du Trésor. Au cours des Conférences fédérales-provinciales sur la Constitution de 1968 à 1971, il est l'un des fonctionnaires fédéraux les plus influents sous le gouvernement Trudeau.

Sous l'influence de Johnson, les Finances, dès le printemps 1964, ont commencé à mettre au point une stratégie fort astucieuse pour banaliser le statut particulier que le Québec avait en matière de politiques fiscales et sociales. En somme, l'équipe de Johnson aux Finances a commencé à s'opposer au statut particulier du Québec avant même que le Premier ministre Pearson et le Conseil privé se rallient à cette position dure au cours de l'année 1966 (Vaillancourt, 1992b).

Lorsque Mitchell Sharp remplace Walter Gordon à la tête du ministère des Finances après les élections de novembre 1965, l'opposition au fédéralisme asymétrique symbolisé par le droit de retrait devient plus claire. Elle se manifesterait officiellement, quoique subtilement, dans les offres fédérales à la Conférence fédérale sur le régime fiscal en septembre 1966.

Elle s'exprimera plus nettement et brutalement encore après la montée au pouvoir de Pierre Trudeau.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

Le rôle de Santé et Bien-être a souvent été mis en relief dans la littérature concernant le RAPC. Depuis son apparition en 1945, ce ministère n'avait pas tardé à se faire connaître pour la qualité de l'expertise tant professionnelle qu'administrative de plusieurs de ses dirigeants comme George Davidson, qui fut sous-ministre de la division Bien-être de 1945 à 1960 (Vaillancourt, 1988 : chap. 2). De 1960 à 1972, cette tradition se continue avec le sous-ministre Joe W. Willard. Diplômé de Harvard tout comme son prédécesseur, Willard avait développé une solide expertise en politique sociale au cours des années 50, en tant que directeur de la division recherche et statistiques du ministère. Il était vu comme un *policy deputy minister*, pour reprendre l'expression d'un fonctionnaire qui l'a côtoyé (Byrne, 1990 : 2). Il avait de l'ascendant non seulement sur ses subalternes, mais aussi sur les ministres avec lesquels il travaillait, dont Judy LaMarsh (1963-1965), Allan MacEachen (décembre 1965-1968) et John Munro (1968-1972).

Autour de lui, Willard avait su constituer une équipe de « bureaucrates réformistes », pour reprendre l'expression de Splane (1978). Parmi ses proches collaborateurs, nous retrouvons plusieurs travailleurs sociaux comme Richard B. Splane, Norman Cragg, Brian Iverson, Eric Smït et Réal Rouleau. Il y a aussi des gens formés dans d'autres disciplines comme John E. Osborne (économiste), Desmond Byrne (comptable agréé) et Ron Draper.

Splane était lui-même le plus proche collaborateur, voire l'*alter ego*, de Willard, comme en témoigne Norman Knight :

Dick was a key in the operation. He came in from the child welfare field. This must have been back in the fifties or earlier. He came in first to the Research Division of the Department. Dick was always research minded. He was an unusual person. He was a good administrator and a good researcher. And also a warm human being. He was always interested in people. Because of the kind of person he was, he had the same sort of idealism and drive as Willard. The two of them worked well together. They both inspired not only confidence but affection in the people who worked for them. Both Willard and Splane were workaholics. Dick, at the time I worked with them, was always the first in the office and the last to leave (Knight, 1990 : 5).

La majorité des membres de l'équipe Willard-Splane détenaient à la fois une bonne formation académique et une solide préparation pour œuvrer

dans la fonction publique¹⁰. Ils entretenaient de multiples contacts avec les milieux académiques, professionnels et bénévoles concernés dans le champ du bien-être et du développement social. En outre, ils éprouvaient de la sympathie pour les propositions réformistes en politique sociale, notamment pour celles issues du Conseil canadien de bien-être social¹¹, de l'Association canadienne des travailleurs sociaux. Ils avaient un penchant pour l'orientation du NPD¹², ce qui ne les empêchait pas, en tant que fonctionnaires rompus à l'éthique du *civil servant*, de conserver leurs distances vis-à-vis la politique partisane : « As federal public servants, we could not be overtly active in politics. But I would say that the political allegiance of these people would have been CCF or NDP » (Knight, 1990 : 7)¹³.

La position de Willard et son équipe de collaborateurs admiratifs était définie principalement par l'objectif du développement de normes nationales au plan des programmes sociaux et sanitaires dans l'ensemble du Canada (Willard, 1966)¹⁴. C'est en raison de cet objectif qu'ils avaient un fort attachement pour la méthode des programmes à frais partagés ou des

10. Jusqu'aux années 60, l'administration publique fédérale avait une longueur d'avance sur celles des gouvernements provinciaux, même si la fonction publique en Saskatchewan sous le gouvernement de Tommy Douglas avait la réputation d'être bien formée. C'est dans les années 60 que la fonction publique fédérale commença à être concurrencée par une meilleure fonction publique dans des provinces comme le Québec et l'Ontario (Osborne, 1990 : 4).

11. Les liens entre le ministère et le Conseil canadien de bien-être social étaient particulièrement valorisés. Ainsi dans le dossier du développement du RAPC, l'appui du Conseil sera fréquemment mentionné par les dirigeants de Santé et Bien-être (CANADA, 1966a : 6408, 6926) et par Pearson (CANADA, 1965 : 39). Parmi les hauts fonctionnaires de Santé et Bien-être, certains avaient déjà travaillé au Conseil, dont Norman Cragg, Eric Smit, Réal Rouleau. Cragg était fier de rappeler dans un discours à des travailleurs sociaux en mars 1966 (CRAGG, 1966 : 7-8), qu'il était salarié du Conseil en 1958, soit au moment où cet organisme avait rendu public un important document pour demander l'assistance publique générale axée sur le concept de besoin. D'autres fonctionnaires de Santé et Bien-être, comme Dick Splane, Brian Iverson et Norman Knight étaient actifs sur des comités de travail du Conseil pendant les années 60 et 70 (KNIGHT, 1990). Quant à Willard, il gardait plus de distance, mais il était toujours heureux d'accepter des invitations du Conseil pour faire des conférences lors de réunions publiques du Conseil et il encourageait ses ministres à faire de même.

12. À la lecture du procès-verbal de réunions du Comité permanent de la Santé et du Bien-être social entre le 30 juin et le 5 juillet 1966, on sent bien passer les ondes positives dans les questions de Stanley Knowles (député NPD connu pour sa contribution au développement des politiques sociales) à Willard et dans les réponses de Willard à Knowles (CANADA, 1966b). Manifestement, le député et le haut fonctionnaire avaient du respect l'un pour l'autre.

13. Les lignes de communication entre Santé et Bien-être et le Conseil étaient particulièrement soignées. Au dire de Réal Rouleau qui a travaillé successivement aux deux endroits, le Conseil était utilisé par le ministère comme un laboratoire pour tester certaines idées : « Ils [les gens du Conseil] se prenaient pour la conscience de Santé et Bien-être. Quand le Ministère, au temps de Joe [Willard] ou de son prédécesseur [Davidson], avait une idée dans le domaine du bien-être, avant de mettre en marche cette idée, il demandait au Conseil de l'expérimenter. Le Ministère demandait au Conseil : "What do you think?" Le Conseil disait : "Oh, let's organize a Conference, a Seminar!" » (ROULEAU, 1990).

14. Ce point est approfondi dans un autre article (VAILLANCOURT, 1992a).

« subventions conditionnelles ». Willard et ses collaborateurs croyaient que dans un système politique de type fédéral, le pouvoir de dépenser était particulièrement bien utilisé au plan social dans les programmes où des normes clairement établies par l'État fédéral, en concertation avec les provinces, permettaient à ce même État fédéral de demander des comptes professionnels et comptables en retour des sommes versées. Réal Rouleau qui a travaillé dans l'entourage immédiat de Willard et Splane, de 1961 à 1970, résume de la façon suivante leur « philosophie » :

Dick et Joe avaient la même philosophie. C'était la question des normes. Ce que j'ai appris de Joe et de Dick, c'était de travailler pour relever les normes. Naturellement, il faut donner de l'argent [aux provinces]. Mais en relevant les normes, il y a une façon de le faire. C'est la façon dont on établit des méthodes de réclamation; ensuite on les analyse et on les vérifie pour voir si réellement les normes sont observées (Rouleau, 1990 : 13).

À l'intérieur du gouvernement, le poids de Santé et Bien-être était considérable, particulièrement lorsque le gouvernement était minoritaire et que des élections pointaient à l'horizon, comme c'était le cas en 1965. Dans ces moments-là, la conservation du pouvoir passait par le développement de nouvelles politiques sociales.

CONCLUSION

Si je prends le risque de dégager une synthèse dialectique de ce qui précède, je puis faire ressortir les éléments suivants.

À la faveur de la Révolution tranquille, un courant réformiste commence à apparaître, à Québec, au sein des acteurs gouvernementaux actifs dans le champ du bien-être. Ce courant émerge tardivement et lentement, comparativement à ce qui se passe dans d'autres secteurs de l'activité gouvernementale comme l'éducation, les ressources naturelles, etc. En outre, il cohabite longtemps avec un autre courant, plus conservateur, hérité de la période duplessiste et représenté au ministère de la Famille et Bien-être par un ministre comme Lafrance et des hauts fonctionnaires comme Forest et Guay. Le remplacement de Lafrance par Lévesque à la tête de Famille et Bien-être, à l'automne 1965, favorise un renforcement du courant réformiste dans le domaine du bien-être pendant les derniers mois du gouvernement Lesage. En outre, l'émergence de ce courant à Famille et Bien-être peut miser sur l'appui d'un courant semblable au ministère des Affaires fédérales-provinciales où se retrouvent le Premier ministre Jean Lesage qui s'intéresse vivement aux dossiers de politiques sociales et fiscales ainsi que des « bureaucrates réformistes » comme Claude Morin et Louis Bernard ayant à l'époque une bonne expertise en politique sociale.

Sur le plan des relations fédérales-provinciales, l'émergence d'un groupe de politiciens (Lesage, Lévesque, Kierans) et de fonctionnaires réformistes (Marier, Beausoleil, Morin, Bernard) dans l'appareil gouvernemental québécois rend possible le développement de certaines alliances avec un groupe semblable existant au sein de l'appareil gouvernemental fédéral, notamment au sein du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, où la tradition réformiste a pris un essor dès la création du ministère en 1945 et a été redynamisée par le retour des Libéraux au pouvoir en 1963. En tant que réformistes, les politiques et les bureaucrates de Québec et d'Ottawa partagent certaines visions et valeurs communes. Par exemple, ils s'entendent sur une manière de voir les responsabilités d'un État moderne dans les politiques sociales, etc.

Toutefois, le caractère nationaliste de la Révolution tranquille, à partir de 1963 en particulier, a des répercussions dans le domaine du bien-être sur les interactions entre Québec et Ottawa. Malgré leurs points d'entente, les politiciens et bureaucrates réformistes du Québec ne s'entendent pas toujours avec leurs homologues à Ottawa. Au contraire, des points de frictions apparaissent à partir du moment où le Québec, dans le domaine des politiques sociales, aspire de *facto* à réaliser un certain statut particulier. Ces aspirations, dans un premier temps, au printemps 1964, semblent acceptées par le gouvernement fédéral, notamment par le Bureau de Pearson et par le Conseil privé. Mais dans un deuxième temps – ce qui ressort dès l'été 1964 pour le ministère fédéral des Finances et deviendra plus clairement une ligne de conduite pour l'ensemble du gouvernement en 1966 –, le statut particulier du Québec doit être banalisé et démantelé.

En somme, dans ce contexte de négociation entre Québec et Ottawa sur les politiques sociales où la question du statut particulier du Québec devient un enjeu, il est possible de déceler de plus en plus nettement deux cultures sociales distinctes. Le dialogue entre ces deux cultures amène dans plusieurs dossiers des tensions et des affrontements. Le dossier des origines et du développement du RAPC au Québec est l'un de ces dossiers dans lequel Québec et Ottawa ne seront pas sur la même longueur d'onde en dépit de certaines visées réformistes partagées. Je compte le démontrer systématiquement dans d'autres articles consacrés aux origines et au développement du RAPC (Vaillancourt, 1992a, 1992b, 1992c).

Bibliographie (entrevues incluses)

- BEAUSOLEIL, G. (1989). *Entrevue faite par Y. Vaillancourt avec Gilles Beausoleil, à Montréal, le 17 novembre 1989*, transcription validée, 6 p.
- BEAUSOLEIL, G. (1990). *Entrevue faite par Y. Vaillancourt avec Gilles Beausoleil à Montréal, le 12 juin 1990*, transcription validée, 17 p.
- BERNARD, A. (1988). « Vingt ans de pouvoir libéral à Ottawa : la conjoncture politique » dans BÉLANGER, Y. et D. BRUNELLE (sous la direction de) (1988), *L'ère des Libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984*, Québec, PUQ, 13-36.
- BERNARD, L. (1991). *Entrevue faite par Y. Vaillancourt avec Louis Bernard à Montréal, le 17 juillet 1991*, transcription validée, 18 p.
- BOUCHER, J.-É. (1963). *Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique*, Québec, Gouvernement du Québec, 230 p.
- BYRNE, D. J. (1990). *Entrevue faite par Y. Vaillancourt avec Desmond J. Byrne à Ottawa le 27 juin 1990*, transcription validée, 26 p.
- CANADA (1965). *Journal des débats à la Chambre des Communes*, Ottawa, 5 et 6 avril, 1-59.
- CANADA (1966a). *Journal des débats à la Chambre des Communes*, Ottawa, 14 juin au 8 juillet, 6407-7417.
- CANADA (1966b). *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la Santé et du Bien-être social*, fascicule 17, séances du jeudi 30 juin, du mardi 5 juillet et du jeudi 14 juillet concernant le budget principal des dépenses pour 1966-1967 de Santé et Bien-être Canada, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 511-540.
- CLARKSON, S. et C. MCCALL (1991). *Trudeau and our Times. Volume 1 : The Magnificent Obsession*, Toronto, An McClelland and Stewart Paperback, 502 p.
- COMEAU, R. (sous la direction de) (1990). *Jean Lesage et l'éveil d'une nation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 367 p.
- CRAGG, N. F. (1966). *Poverty and Opportunity*. Texte dactylographié d'une conférence faite le 31 mars 1966 devant la branche torontoise de l'Association canadienne des travailleurs sociaux, 18 p. ANC, RG 29, vol. 1622, dos. 1.
- ESCOJIDO, A. (1991). *Entrevue faite par Y. Vaillancourt avec André Escojido à Québec, le 27 février 1991*, transcription validée, 34 p.
- FOREST, J.-R. (1961a). *Forest à J. Lesage*, 5 décembre, 3 p. Archives de Roger Marier.
- FOREST, J.-R. (1961b). *Forest à J. Lesage*, 5 décembre, 7 p. Archives de Roger Marier.
- FOREST, J.-R. (1962). *Forest à J. Lesage*, 10 janvier, 8 p. Archives de Roger Marier.
- GUAY, R. E. (1990). *Entrevue faite par Y. Vaillancourt avec R. Edgard Guay, à Québec, le 11 avril 1990*, transcription validée, 24 p.
- JOHNSON, A. W. (1987). « Social Policy in Canada : The Past as it Conditions the Present », dans SEWARD, Shirley B. (1987), *The Future of Social Welfare Systems in Canada and the United Kingdom*, Halifax, The Institute for Research on Social Policy, 29-70.
- KNIGHT, N. (1990). *Entrevue faite par Y. Vaillancourt avec Norman Knight à Ottawa, le 20 juin 1990*, transcription validée, 14 p.

- LAFRANCE, É. (1962). *Allocution de l'honorable Émilien Lafrance à l'occasion d'une réunion des chefs de bureaux régionaux les 12 et 13 décembre*, Québec, 14 p. Archives de Roger Marier.
- LAFRANCE, É. (1964). *Déclaration de l'honorable Émilien Lafrance*, ministre de la Famille et du Bien-être social, Conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être tenue à Ottawa les 28-29 mai 1964, Québec, Gouvernement du Québec, 18 p.
- LAFRANCE, É. (1965a). *Orientations et réalisations nouvelles en matière de bien-être familial et social au Québec*, Québec, Cabinet du ministre de la Famille et du Bien-être social, 11 mars, 23 p. Archives de Roger Marier.
- LAFRANCE, É. (1965b). *Lafrance à LaMarsh*, 21 juin, 4 p. ANC, RG 19, vol. 4719, dos. 5515-04 (65-1)-1.
- LAFRANCE, É. (1965c). *Lafrance à Lesage*, 21 juillet, 2 p. Fonds d'archive d'Émilien Lafrance transmis par Michel Lévesque.
- LAFRANCE, É. (1965d). *Démission*. Journal personnel rédigé à l'été 1965 et reproduit en annexe dans LÉVESQUE, M. (1987), *Le conservatisme au Québec. Le cheminement politique d'Émilien Lafrance (1952-1970)*, mémoire de maîtrise en science politique, Montréal, Université McGill, annexe 3, 257-263.
- LESAGE, J. (1964). « Déclaration de J. Lesage », dans Conférence fédérale-provinciale, 31 mars-2 avril 1964, Québec, *Compte rendu des délibérations*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 11-23.
- LÉVESQUE, M. (1987). *Le conservatisme au Québec. Le cheminement politique d'Émilien Lafrance (1952-1970)*, mémoire de maîtrise en science politique, Montréal, Université McGill.
- LÉVESQUE, R. (1966). *René Lévesque à son successeur*, Québec, 15 juin, 4 p. Archives de Roger Marier.
- MARIER, R. (1963a). *Notes à l'usage de l'honorable Émilien Lafrance à l'occasion de la présentation des prévisions budgétaires 1963-1964*, Québec, mai, 7 p. Archives de Roger Marier.
- MARIER, R. (1963b). *Mémoire à l'honorable Émilien Lafrance au sujet de la réorganisation du ministère*, 20 août, 4 p. Archives de Roger Marier.
- MARIER, R. (1990a). *Entrevue faite par Y. Vaillancourt avec Roger Marier*, à Québec, le 17 mai 1990, transcription validée, 16 p.
- MARIER, R. (1990b). *Entrevue faite par Y. Vaillancourt avec Roger Marier*, à Québec, le 20 juillet 1990, transcription validée, 20 p.
- MAXWELL, J. A. (1968). « Tax Abatements and Opting : An Appraisal », *Canadian Tax Journal*, vol. 16, n° 6, novembre-décembre, 438-444.
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL (MFBES) (1964). *Rapport-progrès sur le développement des politiques et des programmes administrés par le ministère de la Famille et du Bien-être social, sur l'organisation du ministère et la formulation d'ordres de priorités*, Québec, décembre, 17 p. Archives de Roger Marier.
- MFBES (1965). *Nouveau programme de subventions pour fins de réhabilitation*, Québec, mars, 4 p. Archives de Roger Marier.

- MORIN, C. (1988). *Entrevue faite par Y. Vaillancourt avec Claude Morin, à Sainte-Foy, le 18 mai 1988*, transcription validée, 17 p.
- MORIN, C. (1991). *Mes Premiers ministres*, Montréal, Boréal, 630 p.
- NEWMAN, P.C. (1990). *The Distemper of our Times. Canadian Politics in Transition 1963-1968*, Toronto, McClelland and Stewart Inc, nouvelle édition en paperback, 664 p.
- OSBORNE, J. E. (1990). *Entrevue faite par Y. Vaillancourt avec John E. Osborne, à Nepean, le 21 juin 1990*, transcription validée, 22 p.
- QUÉBEC (1964). *Les propositions du Québec sur la question des programmes conjoints*, Québec, 13 février, 7 p. ANC, RG 19, vol. 3884, dos. 5515-04, par. 2.
- ROULEAU, R. (1990). *Entrevue faite par Y. Vaillancourt avec Réal Rouleau, à Orléans, le 24 juillet 1990*, transcription validée, 17 p.
- SPLANE, R. B. (1978). « Social Policy-Making in the Government of Canada : Reflections of a Reformist Bureaucrat », dans YELAJA, Shankar A. (sous la direction de), *Canadian Social Policy*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 209-226.
- SPLANE, R. B. (1990). *Entrevue téléphonique faite par Y. Vaillancourt avec Richard B. Splane, le 21 août 1990*, 60 minutes, résumé de 4 p.
- VAILLANCOURT, Y. (1988). *L'évolution des politiques sociales au Québec (1940-1960)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- VAILLANCOURT, Y. (1991a). « Le Régime d'assistance publique du Canada : revue de la littérature québécoise et canadienne », *Canadian Review of Social Policy/Revue canadienne de politique sociale*, n° 27, mai, 20-33.
- VAILLANCOURT, Y. (1991b). « René Lévesque et les politiques sociales dans les années 60 », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 4, n° 1, printemps, 153-166.
- VAILLANCOURT, Y. (1992a). « Les origines du RAPC examinées en mettant l'accent sur le rôle du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social : une lecture québécoise (1960-1966) », article à paraître dans *Canadian Review of Social Policy/Revue canadienne de politique sociale*, n° 29, mai.
- VAILLANCOURT, Y. (1992b). « Les origines du RAPC examinées en mettant l'accent sur le rôle du ministère des Finances : une lecture québécoise (1960-1966) », article soumis à *Canadian Review of Social Policy/Revue canadienne de politique sociale*, n° 29, mai.
- VAILLANCOURT, Y. (1992c). « Un bilan québécois des quinze premières années du Régime d'assistance publique du Canada (1966-1981) : la dimension sociale », article à paraître dans *Service social*, vol. 41, n° 1, mai.
- WILLARD, J. W. (1966). *Collaboration des secteurs public et privé dans le domaine du bien-être*, Ottawa, Santé et Bien-être Canada, Division de la recherche et de la statistique, 20 p.